



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# La lettre

du syndicat CFDT-MAE

N° 251 - Mai 2015

Section Paris

Handicap

Vie des sections

## Édito

2014 a été marquée par le renouvellement et le développement de nos instances de dialogue social, notamment par la création du CTAC et du CHSCT parisien qui se sont tenus pour la première fois en mars 2015, dans leur composition issue des élections du 4 décembre dernier.

2015 sera l'année du renouvellement et du développement générationnel de notre vivier de militants parisiens nécessaires à l'animation de ces instances et à la défense des intérêts de tous. Forte de sa position de leader consacrée par les élections professionnelles, **la section CFDT-MAE Paris** a décidé, lors de sa dernière assemblée générale (page 2 et 3), de mobiliser toutes les énergies disponibles et de se renforcer en prenant soin d'associer agents en service et permanents syndicaux afin d'aborder les

nombreux chantiers qui se présentent à elle. L'invitation récente du ministre à participer à la consultation relative au ministère des affaires étrangères du XXI<sup>ème</sup> siècle nous conforte dans notre décision, s'il en était besoin.

Consultations, CAP, CTAC, CHSCT, enquête handicap... Ces opportunités de dialogue et d'actions ne peuvent s'envisager sans le soutien et l'apport des militants actuels, ni celui de futurs militants. Aussi, nous invitons tous ceux qui désirent s'engager, partiellement, totalement ou progressivement, dans l'activité syndicale à nous rejoindre pour prendre part aux débats et faire entendre leur voix. N'hésitez pas à nous contacter ou à nous retrouver à nos permanences parisiennes des Invalides ou de Convention.

Le Secrétaire de la Section Paris



Assemblée  
générale de  
la Section  
CFDT-MAE de  
Lomé en  
novembre  
2014



## Section CFDT-MAE de PARIS

# Assemblée générale des adhérents de la section CFDT-MAE de Paris - 12 février 2015

L'assemblée générale 2015, qui a réuni plus d'une trentaine d'adhérents, a été l'occasion de présenter le bilan de l'action 2014 ainsi que les perspectives pour 2015. Elle a également permis l'élection du nouveau bureau de la section CFDT-MAE Paris,

### UN BILAN 2014 FORTEMENT MARQUÉ PAR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Sept heures mensuelles d'information (HMI) ont été organisées : la première en mars avec Brigitte Jumel, secrétaire générale de l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés, sur la politique salariale, l'architecture statutaire et les régimes indemnitaires, la deuxième en mai avec Thierry Cadart, secrétaire confédéral, sur l'actualité des agents de la fonction publique et cinq autres dans le cadre de la campagne électorale sur les cinq sites parisiens (Convention, Quai d'Orsay, La Courneuve, Châtillon et Invalides).

Tout au long de l'année, deux réunions du bureau à destination des adhérents et des sympathisants ont été organisées chaque mois, alternativement à Convention et au Quai d'Orsay, pour informer les participants de l'actualité revendicative, pour permettre la remontée de l'information afin de préparer les réunions de dialogue social et s'approcher des préoccupations des agents. Chacune de ces réunions a été précédée d'une invitation transmise par courriel et traitée et suivie d'un compte rendu disponible sur le site de la CFDT-MAE. La section est intervenue pour répondre à des demandes particulières,

comme par exemple la gêne occasionnée par les projets d'installation du Cabinet de Fleur Pellerin, qui a fait l'objet d'un courrier au DGA.

L'AG est revenue sur les résultats des élections. La grande nouveauté est la création du CTAC (Comité technique d'administration centrale) qui faisait partie des revendications de la CFDT. Le taux de participation s'est élevé à 52% pour Paris et Nantes. A Paris, la CFDT a obtenu 29% des voix et 4 sièges sur 10 avec 529 voix sur un total de 1 693 suffrages exprimés.

### PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS POUR 2015

L'exercice 2014 a fait apparaître la nécessité **d'associer la section syndicale aux trois instances de dialogue social** (CTAC, CHSCT francilien et Comité d'action sociale). La section Paris doit adapter ses pratiques à ces nouvelles instances du dialogue social de proximité en associant le plus possible les adhérents et les militants parisiens à la préparation et au suivi de ces comités.

**Au comité technique d'administration centrale** seront traitées toutes les questions concernant les agents parisiens et nantais : notamment temps de travail, régime indemnitaire (primes de qualification SIC, NBI, emplois fonctionnels), affaires immobilières (déménagements de services, travaux et aménagements des bureaux).

**Comité d'hygiène de sécurité et conditions de travail (CHSCT) francilien** : la priorité est l'établissement et la mise à jour

d'un « Document unique » sur les risques et défaillances des différents sites parisiens du Département, qui sont identifiés et recensés par les membres du Comité, selon un programme établi chaque trimestre. Dans cette optique, les membres désignés bénéficient d'une formation obligatoire.

**Comité d'action sociale (CAS) :** en marge du comité d'action sociale, siégeant au moins deux fois par an, des groupes de travail sont réunis régulièrement sur des sujets tels que la restauration collective, les subventions versées aux associations, le logement social...

Deux leviers permettront d'associer la section de Paris à ces réunions de dialogue social : inciter les représentants CFDT dans ces instances à participer à l'activité de la section syndicale, par exemple en intégrant le bureau de la section et associer systématiquement le bureau de la section à la préparation et au suivi de ces instances.

### DÉVELOPPER LA SECTION SYNDICALE DE PARIS

Il ne s'agit pas de remettre en question ce qui fonctionne déjà (réunions régulières d'information des adhérents et sympathisants, affichage et tractage, organisation de HMI...). Toutefois, pour développer l'action de la section, il faut impérativement s'investir sur les trois piliers que sont les élections, la syndicalisation et l'animation du réseau militant.

Comme pour le syndicat CFDT-MAE dans son ensemble, nous prônerons le syndicalisme d'adhérents, sans hésiter à proposer l'adhésion aux agents. La sensibilisation des militants parisiens à la nécessité de proposer l'adhésion passe par la formation syndicale - la fédération Interco-CFDT apportera ses conseils - et l'élaboration d'outils de syndicalisation.

Le plus gros défi, pour la section de Paris comme pour le syndicat, est l'animation du vivier militant : il s'agit de préparer le re-

nouvellement générationnel, c'est-à-dire identifier, former et accompagner des militants, élus CAP et adhérents de fraîche date dans la prise de responsabilité (groupes de travail, experts CTAC, congrès CFDT-MAE en 2016 et élections 2018).

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA SECTION CFDT-MAE PARIS

L'action 2014 et les perspectives 2015

ont mis en évidence la nécessité de renforcer et d'élargir le bureau de la section Paris en s'appuyant sur les personnes élues ou désignées pour

siéger aux instances de dialogue social (CTAC, CHSCT, CAS, ADOS...) et en maintenant un équilibre entre agents en fonction dans les services et permanents syndicaux. La participation au bureau est un investissement, certes, personnel, mais aussi un travail collectif qui permet à chacun de s'engager progressivement, en fonction de ses possibilités, jusqu'à la prise de responsabilités. Anne Colomb (CTM et CHSCT), Denise Dariosecq (CTAC et CHSCT), Claire Delessard, Muriel Fitte-Duval (CAS et ADOS), Hervé Goudal (CTAC, CAP), Nadine Monchau (CCP et CHSCT), Carole Niquet (CAP et CTAC), Vanessa Reznik (CHSCT) et Thierry Verleyen, ont été élus pour constituer le nouveau bureau de la section de Paris.

L'AG s'est terminée sur une séance de questions et réponses (communication des organisations syndicales concurrentes, effets et bénéfices de l'action syndicale, CAP interministérielle des assistantes sociales...) et a été suivie d'un moment de convivialité autour d'une galette et d'un verre de cidre.





## Handicap

La section Paris a organisé deux HMI les 13 et 16 avril sur les sites du Quai d'Orsay et de Convention animées par Olivier Leclercq, Délégué Régional de l'Uri – Ile de France, chargé du dossier Handicap. Cette rencontre a permis de lancer l'enquête « **Vie au travail et Handicap : VOTRE REGARD** », sujet qui nous concerne tous et peut nous affecter directement ou indirectement à un moment de notre vie. **Cette enquête se déroulera jusqu'au 22 mai 2015.**

### Qu'est-ce que le handicap ?

Le Handicap selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Cette loi vise à garantir à toutes personnes handicapées : l'égalité des droits, l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté.

### De quoi parle-t-on, lorsque l'on dit « une personne a un handicap » ?

La loi reconnaît sept types de handicap :

- ▶ Handicap moteur (difficultés de se déplacer, conserver ou changer une position, manipuler et effectuer certains gestes) ou pour parler ;
- ▶ Handicap sensoriel désigne la déficience affectant un sens. Le visuel (personnes aveugles ou malvoyantes) ou l'auditif.
- ▶ Handicap psychique (névroses, psychoses, schizophrénies...)
- ▶ Handicap mental (autisme, trisomie 21...)
- ▶ Handicap cognitif (trouble du langage comme dyslexie...)
- ▶ Polyhandicap
- ▶ Troubles de santé invalidants (diabète, asthme)

85% des handicaps sont invisibles. Il faut rappeler que la déficience existe, mais c'est la société qui est handicapante, et l'accessibilité sociale va dans l'intérêt de tous car nul n'est à l'abri de problèmes de santé, de mobilité ou de dépen-

dance. Une situation de travail peut également produire un handicap comme par exemple un agent travaillant dans un service de reprographie peut être allergique aux produits chimiques alors que le même agent déplacé dans un autre service ne sera plus en situation de handicap.

### Que faut-il faire pour être déclaré « agent en situation de handicap » et à qui s'adresser ?

Il faut faire une RQTH, une reconnaissance du statut de travailleurs handicapés. La RQTH est faite auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées du département de résidence de l'agent en situation de handicap). La qualité de travailleur en situation de handicap est émise par la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Vous n'êtes pas obligé de révéler votre handicap à votre employeur mais si vous avez besoin d'aménagements spécifiques il faudra alors justifier de votre situation.

### Connaissez-vous la politique du MAEDI en matière de Handicap ?

En 2014, le MAEDI a recruté 188 agents en situation de handicap. Depuis la mise en place de la loi 2005, 133 agents sont en administration centrale dont 96 à Paris, repartis par catégorie de la façon suivante 20 agents A, 16 agents B et 60 agents en C ; 37 agents à Nantes (1 agent A, 6 agents B et 30 agents C) ; et 55 agents se trouvent à l'étranger (11 agents A, 15 agents B et 29 agents C). Par ailleurs, une convention MAE-FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a été signée le 5 février 2014 qui permet au Ministère d'affirmer son action en matière de handicap et de développer les grandes orientations.

La CFDT-MAE reste à votre écoute, vous pouvez contacter Vanessa REZNIK (poste 93705), chargée du dossier handicap.

S'ENGAGER POUR CHACUN,  
AGIR POUR TOUS !



## La vie des sections ...

### Section Paris

Réunion du bureau de la section Paris – 12 mars 2015

#### COMPOSITION ET RÔLE DU BUREAU DE LA SECTION

Le bureau émet le souhait que le/la secrétaire de section soit un agent affecté dans les services. Il est convenu de renouveler le secrétaire de section 2014 – Hervé Goudal - jusqu'à son départ en juillet 2015 pour une passation de

service au bénéfice de son adjoint. Deux secrétaires adjoints sont désignés - Claire Delessard, qui prendra la relève cet été et Muriel Fitte-Duval, permanente -.

Il est également prévu d'organiser une nouvelle assemblée générale à la rentrée de septembre pour un nouvel appel à candidatures, en particulier auprès des agents affectés dans les services.

# La vie des sections ...

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS

Deux heures mensuelles d'information (HMI) ont été organisées, le 13 avril au Quai d'Orsay et le 16 avril à Convention, pour le lancement d'une campagne sur le handicap, avec la participation d'Olivier Leclerc, qui interviendra au nom de l'Union régionale CFDT. Des réunions d'adhérents (sympathisants acceptés) ont été organisées le 20 avril au QO (visites de site / MAEDI du XXI<sup>ème</sup> siècle), le 18 mai à Convention (débriefing CTM) et le seront le 15 juin au QO (« management pathogène » - avec l'association « Maison du travail ») et le 6 juillet à Convention (restitution Campagne Handicap).

### Section Yaoundé

Le pluralisme syndical est désormais effectif dans les services de l'Ambassade de France au Cameroun. Les élections du 4 décembre 2014 ont permis à de nouveaux acteurs du dialogue social d'apparaître dans le paysage.

### La CFDT-MAE entre dans la danse... avec la CCL le 4 février 2015 ...

La composition des représentants du personnel était nouvelle. En effet après plus d'une décennie de monolithisme syndical, le personnel de droit local est désormais représenté par deux organisations syndicales. La toute jeune section de la CFDT-MAE a « arraché » un siège sur les six. Le 4 février 2015, date de la première CCL fut donc un baptême du feu.

### Pour poursuivre avec le CTPE le 3 mars 2015

Première expérience unique...

Première d'abord parce que nous n'avons jamais assisté à une réunion de dialogue social.

Première également parce que grâce à notre syndicat, les autres intervenants ont pu mettre à jour leurs connaissances en découvrant que l'on pouvait faire venir un expert !!!

Première parce que, malgré le trac, Ferdinand et moi avons su intervenir avec tact et dignité.

Et grande première parce que depuis que nous entendons parler de dialogue social, il ne nous est jamais revenu que les points proposés à l'ordre du jour avaient eu des échos favorables. Eh bien ! En attente de la résolution des points que nous avons proposés, à savoir la mise en place d'un règlement intérieur dans les services de l'ambassade et la refonte du statut du personnel de droit local adopté en 2005, avec pour objectifs de voir respecter les visites médicales prévues, le toilettage de la grille salariale à l'Institut français du Cameroun et la révision de l'indemnité proposée pour le départ à la retraite (point sur lequel nous reviendrons en CTPE), nous sommes les premiers satisfaits de ce premier CTPE et sommes également très fiers du travail effectué par la section qui a devant elle un avenir prometteur.

## Sommaire

Assemblée générale des adhérents de la section CFDT-MAE de Paris - 12 février 2015	p. 2-3
Handicap)	p. 4-5
Vie des sections	p. 5-6

*Rédacteurs* : Hervé Goudal, Édith Noga, Vanessa Reznik, Ferdinand Tchoutouo

*Conception* : Nadine Monchau

#### CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides - 75700 Paris  
Tél. 01 53 69 36 99 - Fax 01 53 69 37 34
- 11, rue de la Maison Blanche - 44035 Nantes  
Tél. 02 51 77 25 81 - Fax 02 51 77 26 21

Site internet : [www.cfdt-mae.fr](http://www.cfdt-mae.fr)

facebook <https://www.facebook.com/cfdt.mae>

 (@CFDTMAE)



Issn 2259-6453